

<https://www.snetap-fsu.fr/Lutte-contre-la-precarite-le-SNETAP-et-sa-federation-la-FSU-ne-renoncent-pas.html>



# Lutte contre la précarité : le SNETAP et sa fédération, la FSU, ne renoncent pas !

- Les Dossiers - Précarité -

Date de mise en ligne : jeudi 6 juin 2024

---

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

---





**Le 5 juin dernier, la [FSU](#) a souhaité mettre en lumière, pour lutter à leurs côtés, les salariés les plus oubliés du Service Public d'éducation : nos collègues contractuels qui subissent de plein fouet la précarité. L'enseignement agricole et maritime public est malheureusement, au quotidien, un exemple criant des politiques gouvernementales ayant pour ligne directrice Précarité encore et toujours !**

Elles et ils sont tout d'abord les victimes d'un univers de non droit. La non application de la loi de CDISATION des [AESH](#) des [LPM](#) au bout des 3 années d'exercice (à la rentrée 2023) en est l'exemple le plus manifeste. Le non respect, au quotidien, dans de trop nombreux lycées, de la NS des [AESH](#) finit de noircir le tableau d'un système totalement dérégulé.

Ils et elles sont également victimes d'un mépris dont le premier est celui du non paiement des salaires avant plusieurs mois, d'erreurs manifestes dans les rémunérations. A la rentrée dernière, certains [ACEN](#), pourtant salariés depuis plusieurs années ont même vu leur rémunération cesser... sans aucune explication.

Les politiques de contractualisation de la FP installent également nos collègues dans une précarité durable. Ainsi la CDISATION possible des AED à la 6e année n'a entraîné aucune politique de déprécarisation de nos collègues : rémunération indigne, aucune évolution salariale possible, absence de dispositif de formation, absence de note de mobilité...

La précarité du quotidien, ce sont aussi les temps partiels imposés (souvent au [SMIC](#)) ; la fragilité face à la maladie quand nos collègues de travail passent très rapidement à mi traitement après seulement quelques semaines d'arrêts ou encore la faiblesse des prestations sociales dont ils.elles peuvent bénéficier quand ils travaillent dans certains [CFA/CFPPA](#).

## **Lutte contre la précarité : le SNETAP et sa fédération, la FSU, ne renoncent pas !**

---

C'est ce qu'une dizaine de collègues de toute la France sont venu.es dire au Ministre de l'Agriculture en rencontrant son Directeur adjoint de Cabinet le 5 juin. Assistant d'éducation, AESH, enseignant.es contractuel.les de lycée, enseignant.e formateur.trice en CFA, en CFPPA, personnels administratifs, techniciens, de santé de l'enseignement technique et du supérieur, ils ont souhaité rappeler qu'au quotidien, quoique maltraité.es, elles et ils font fonctionner, avancer l'enseignement agricole et maritime public, qui sans elles-eux ne pourrait remplir ses missions éducatives, d'inclusion, de formation.

Le Directeur de Cabinet s'est engagé à échanger sur l'ensemble des points abordés avec ses services et à revenir dans les instances et en bilatérale avec le SNETAP-[FSU](#) sur les points abordés.

Porter des intégrations dans la FP par le concours, par la création de statuts, par des conditions de travail décentes, par des salaires à la hauteur des missions remplies, par un cadrage national pour les ACB, première étape nécessaire à la déprécarisation... voilà, entre autres, les revendications claires et solides que nos collègues ont portées ce jour là, que le SNETAP-FSU porte au quotidien dans les instances à toutes les échelles, dans la rue mais aussi auprès des différents ministères de tutelle.

[https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH225/pre\\_carite\\_-81fbd.png](https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH225/pre_carite_-81fbd.png)